



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Roumanie

Question écrite n° 59960

## Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en Roumanie. En effet, le nouveau gouvernement roumain d'Adrian Nastase commence à ressentir les effets de la nouvelle grogne sociale qui monte à travers cet Etat. Le calme s'était pourtant installé à Bucarest depuis les élections de décembre dernier qui ont failli jeter le pays dans les bras des extrémistes nationalistes conduits par Corneliu Vadim Tudor. Par ailleurs, malgré un récent budget d'austérité, le fonds monétaire international a repoussé la signature d'un accord avec la Roumanie. Après d'âpres négociations menées au mois de mars dernier, le Premier ministre roumain avait pourtant affirmé que son pays n'avait pas besoin du FMI pour s'en sortir. Or force est de constater que l'absence actuelle de réformes radicales, le déficit public roumain risque de s'accroître et de faire flamber l'inflation qui a passé les 40 % en 2000. Tous ces éléments réunis provoquent une situation qui est des plus regrettables, d'autant que ce pays est candidat à l'adhésion à l'Union européenne, et qu'il est un maillon essentiel dans le maintien de la stabilité politique dans le nord des Balkans. Compte tenu de ces éléments, et des forts liens d'amitié et de culture qui lient la Roumanie à la France, elle lui demande, donc, quelle politique notre pays entend mener afin d'inciter et d'aider le gouvernement roumain à conduire les nécessaires réformes dont ce pays a tant besoin.

## Texte de la réponse

La Roumanie a effectivement connu récemment d'importantes évolutions : l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne décidée au conseil européen d'Helsinki en décembre 1999 ; le retour de la croissance économique en 2000 après trois années de récession ; les élections présidentielles et législatives à la fin de l'année 2000 qui se sont soldées par l'arrivée d'une nouvelle équipe, dirigée par le Président Ion Iliescu et le Premier ministre Adrian Nastase ; les quatre premiers mois de ce gouvernement, marqués notamment par la question des budgets de l'Etat et des assurances sociales pour 2001, et par celle de la négociation d'un nouveau prêt du fonds monétaire international, le précédent ayant été suspendu par le fonds lui-même à l'approche des élections roumaines ; enfin, les évolutions de l'environnement régional, notamment de la zone balkanique. A la suite des élections roumaines, les nouvelles autorités à Bucarest comme les autorités françaises ont souhaité établir rapidement un premier contact. Le ministre des affaires étrangères a ainsi reçu à Paris le 8 février son homologue roumain, M. Géohana ; le ministre délégué chargé des affaires européennes a également reçu son homologue, Mme Puwak, le 14 février. Ces contacts, et ceux qui ont eu lieu depuis à divers niveaux, ont été mis à profit pour rappeler le soutien de la France à la Roumanie et les liens traditionnels d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays. La nécessité pour les pouvoirs publics roumains de conduire les réformes indispensables à l'accélération de la transition et à la préparation de l'adhésion du pays à l'Union européenne n'a pas manqué d'être rappelée. Des progrès ont déjà été enregistrés, mais la Roumanie doit encore être encouragée à poursuivre ses efforts. Pour l'aider, elle peut compter sur notre coopération, déjà présente dans de multiples domaines et appelée à se développer plus encore, que ce soit à titre bilatéral ou dans le cadre de l'Union européenne.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription** : Hautes-Pyrénées (3<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 59960

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 16 avril 2001, page 2188

**Réponse publiée le** : 21 mai 2001, page 2952